

# **Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association** **Les Paniers du Marais du 05 Octobre 2012**

Le quorum n'étant pas atteint l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée Assemblée Générale Extraordinaire.

Selon l'ordre du jour, les sujets suivants sont abordés :

27 adhérents présents ou représentés par pouvoir.

## 1-Modification des statuts

Étant une association loi 1901, nous ne devons pas favoriser l'un de nos membres, or les producteurs étant adhérents au même titre que les membres actifs, un conflit d'intérêt pourrait être dénoncé. Pour remédier à ce problème le collectif propose à l'assemblée la création d'une nouvelle catégorie de membres : les producteurs, qui n'auraient pas de droit de vote, mais un simple avis consultatif.

**Adopté à l'unanimité**

Le collectif propose à l'assemblée que les rôles de Président et de Trésorier soient supprimés et que l'assemblée élise dorénavant un Collectif Solidaire chargé d'administrer conjointement l'association. Cette forme existe déjà à l'Amap des Paniers d'Eric et à été acceptée en préfecture.

**Adopté à l'unanimité**

## 2-Rapport d'activités

7 réunions du collectif

Participation à la fête de la soupe d'Alterenvies (01/10/2011)

Inter-Amap du pays Rochefortais pour fédérer les moyens et les actions

Miramap pour soutenir le mouvement et remonter des moyens à la tête de réseau

Espace associatif partagé : permanence obligatoire et vitrine publicitaire

Mise en place de nouveaux producteurs : Alimea pour les fruits Corses et La Ferme du Mont d'Or pour le pain.

Soupe solidaire avec les Indignés

Création de documents de communication par Mathieu Harle, que nous remercions chaleureusement pour sa patience et sa persévérance. 3 panneaux de présentation du principe des Amaps, et de notre Amap et de ses producteurs.

Les panneaux sont présentés ce jour à l'assemblée.

**Adopté à l'unanimité**

## 3-Rapport financier

(Présenté en annexe)

L'ensemble des charges s'élève à 779,55 € pour un produit de 960 €, soit un excédent de 180,45 €.

L'association cumule un Actif et un Passif de 2088,67 €.

**Adopté à l'unanimité**

## 4-Bilan des producteurs

Ferme du Mont d'Or (début des contrats en mai 2012).

Les paniers du marais représentent 22 à 29 contrats, soit autour de 15 kg de pain par semaine.

En septembre on obtient 160 kg de pains par semaine avec un objectif pour fin 2012 de 200 kg.

Commercialisation auprès de 5 Amaps, de la Ferme de la Varenne à Tonnay-Charente et en direct à la ferme le vendredi soir.

Le moulin en meule de pierre est en attente de livraison pour la fabrication sur place de la farine.

Projet pédagogique autour de la ferme avec l'accueil d'enfants et d'adultes.

Il manque encore de locaux, et l'aménagement de la grange aidera à cet accueil. Alors qu'ils étaient accusés de concurrence déloyale par les boulangers, obligés de passer le CAP Boulangerie pour s'installer, il y a un an autorisation à été donnée aux agriculteurs de transformer leur production en leur donnant le statut de Paysan-boulangier.

### Christophe Surville

L'association annoncée l'an passée et mise en place cette année avec un couple pour remplacement et vacances s'avère très positive.

Groupe de 145 poules et associés 175, en raison d'une augmentation de la demande.

Renouvellement des poules de plus d'un an, cédées en partie à une éleveuse en installation près de St Jean d'Angély.

Commercialisation uniquement en Amap, 5 chacun.

Bilan positif du fonctionnement en Amap.

### Le Père au Miel

Bertrand dispose de 130 ruches. La production 2012 est de 2 t 800 kg, ce qui représente une petite production après l'année 2011 exceptionnelle. Il y a eu 30% de perte environ.

Bertrand à environ 20 contrats, et ses ventes en Amap sont stables.

### Dominique Pluchon

Satisfait du fonctionnement en Amap et fournissant 40 paniers à deux semaines de la fin du contrat, sa moyenne a été de 32 paniers cette année.

Il a accusé de grosses pertes sur les salades cette année, environ 70% de sa production, en raison du mildiou et de la pourriture, peut être dûe aux plants (nouveau fournisseur).

Perte estimée à 2000 €/mois sur 5 mois.

Également beaucoup de problèmes avec ses semences.

Il a reçu deux plaintes d'amapiens : navets trop gros, courgettes trop mûres. Il est conseillé aux amapiens, d'adapter leur consommation en fonction de la maturité des légumes distribués, et d'éviter de les garder trop longtemps.

Remarque concernant la conservation en chambre froide des légumes qui leur fait perdre de leur saveur, et les rend plus fragiles à la conservation. Cela semble malgré tout difficile en maraîchage de l'éviter.

Arrivés chez vous les légumes peuvent se conserver à l'air ambiant sous un torchon humide, plutôt qu'au frigo.

### Kristen Piel

Redressement judiciaire depuis le 13/07/2012. Le passif est gelé durant 2 ans et la dette est étalée sur 10 à 15 ans.

En janvier 2014 une décision judiciaire viendra statuer sur les possibilités de continuer ou de passer en liquidation judiciaire.

80% du Chiffre d'Affaires est réalisé en Amap

Début à la mi-août 2012 de la vente directe. La signalétique restant à améliorer.

80 000 € de CA prévu pour 2013 avec les mêmes charges.

5000 € / an devraient être économisés grâce à l'autonomie en plants.

Accompagnement comptable par Solidarité Paysan.

Arrivée de Ludovic Ingrand sur le terrain. Part en 2012 en BPEA avec le parcours à l'installation (aide de l'état par une dotation aux jeunes agriculteurs) et expertise de la chambre d'agriculture.

Nombreux problèmes de maîtrise de la production sur un terrain ingrat pas adapté au maraîchage.

Mais le terrain est en nette amélioration. 1 parcelle est peu rentable, peut être une vigne de raisin de table serait adaptée à cet endroit. Toutes les parcelles définitives sont ouvertes et le terrain est plus organisé.

Malgré une volonté de diversification, force est de constater qu'un besoin de culture « massive » est nécessaire, pour cela cette année 2100 pieds de fraises ont été installés pour une production de plus d'1 tonne.

Il est envisagé de travailler sur une rotation de cultures « capitaux » à cycles courts mais rentables.

Abandon en partie des variétés anciennes de tomates, chronophages et pas assez rentables.

Pas satisfait du fonctionnement en Amap. A son avis ne convient pas aux agriculteurs en installation.

Arrive difficilement à 30 paniers en fin de saison. Décide de proposer moins de variétés et de tabler plus sur les « basiques » au vu du succès des paniers de Dominique.

#### 5-Prix des paniers et Adhésion

Le collectif propose une évolution du prix du panier de 9 à 10 €, avec une augmentation du volume du panier.

Mise en place en avril 2012, pour tenir compte des contrats allant jusqu'à cette période.

**Adopté à l'unanimité**

Actuellement il y a deux prix d'adhésions : 10 € en individuel et 12 € en familial. Le collectif après débat avec l'assemblée propose une adhésion unique de 12€ et obligatoire pour tous les contrats, y compris les fruits Corses. Il est également proposé qu'un nouvel adhérent rejoignant l'Amap 2 mois avant la fin de la période puisse voir son adhésion effective pour les 2 mois et pour l'année suivante.

**Adopté à l'unanimité**

#### 6-Projets 2012/2013

Communication : mettre à jour et utiliser régulièrement notre site internet. Appel auprès de nos adhérents pour y travailler. Florence Mattern nous fait savoir après l'assemblée générale quelle est volontaire.

Promotion : participer cette année au forum des associations.

Animation : plantation de haies

le 8 décembre à la Ferme du Mont d'Or (haie + agroforesterie)

en février sur le terrain de Kristen (haie et bande boisée)

Nous solliciterons les adhérents en temps voulu.

#### 7-Elections

Tiers sortant : Nathalie, Geneviève et Olivier Piel, producteur, ne pouvant plus participer au vote comme membre du collectif, mais pouvant garder son rôle consultatif et continuer à apporter ses idées.

Candidats :

Personne se porte candidat au regret du collectif.

**Adopté à l'unanimité**

#### 8- Divers

Le local des Restaurant du Cœur devrait être prêt au printemps. Il sera plus petit. Une demande pour obtenir les plans du nouveau local va être faite auprès de la mairie.

Pot de l'amitié pour clôturer l'Assemblée Générale.

Compte-rendu fait à Tonnay-Charente le 08/11/2012